Voici ce que disent <u>Louis</u>
<u>GILLE</u>, <u>Alphonse OOMS</u> et <u>Paul</u>
<u>DELANDSHEERE</u> dans *Cinquante mois d'occupation allemande* (Volume 2 : 1916) du

MARDI 12 SEPTEMBRE 1916

Ce matin, sur les murs de la ville, affiche rouge, de la teinte donc des affiches qui annoncent des condamnations à mort. On se précipite, vers elle le coeur serré ; mais aux premières lignes l'émotion se calme : il ne s'agit que de l'attaque d'avion de mercredi soir et du dépit qu'a causé à l'autorité allemande l'accueil enthousiaste fait par la population à l'aviateur. Ce dépit se manifeste d'une façon qui met une fois de plus en ridicule posture nos maîtres du moment.

Dans la nuit du 6 au 7 de ce mois – dit le Gouverneur de Bruxelles aux Bruxellois –, il a été constaté que de différentes parties du centre de la ville on a donné des signaux lumineux à un aviateur ennemi. En outre, à cette occasion, des manifestations se sont produites dans les rues.

Pour la partie de la ville de Bruxelles située entre : le boulevard de l'Entrepôt, le boulevard Barthélemy, le boulevard de l'Abattoir, le boulevard du Midi, le boulevard de Waterloo, le boulevard du Régent, le boulevard Bischoffsheim, le boulevard du Jardin Botanique, le boulevard d'Anvers et le square Sainctelette.

Pour la partie de Molenbeek-Saint-jean située à l'est de la gare de l'Allée-Verte et pour tout le territoire de la commune de Saint-Josse-ten-Noode, j'ordonne ce qui suit :

1° Du 12 au 18 de ce mois (ces deux jours y compris), tous les établissements publics servant aux divertissements, tels que les théâtres, cinémas, concerts, etc., tous les restaurants, cafés, magasins, maisons de commerce devront être fermés à 9 heures du soir. Il ne sera fait exception que pour les restaurants, etc., qui auront obtenu de la "Kommandantur" la permission de rester ouverts plus longtemps;

2° De 9h30 du soir à 4 heures du matin, seules pourront circuler dans les rues les personnes qui en auront obtenu la permission écrite d'une autorité allemande.

La dite interdiction n'est pas applicable aux personnes de nationalité allemande et aux ressortissants des pays alliés ou neutres. Ces personnes devront prouver leur nationalité en montrant leurs certificats d'identité.

La dite interdiction n'est pas non plus applicable aux fonctionnaires de la police communale portant leur uniforme, aux employés des compagnies de tramways et des sociétés de veilleurs de nuit et d'autres entreprises analogues, à la condition qu'ils portent l'uniforme de leurs sociétés et prouvent leur qualité d'employé (1).

Ainsi donc les Bruxellois ont fait des « signaux lumineux » à l'aviateur qui est venu les surprendre presque dans leur sommeil ! ... La puérilité du châtiment fait aussi sourire : on pense au pion qui prive un pensionnaire d'une sortie. Mais la «colle» que nous inflige le Gouverneur ne nous prive même pas, car qui sort encore le soir ?

Il y a de longs mois déjà que le Bruxelles nocturne et animé d'autrefois n'existe plus. Dès que le soir tombe, il fait lugubre en ville. La plupart des magasins se hâtent de fermer. Les rues sont éclairées avec parcimonie. Presque personne dans les cafés, encore moins de clients dans les restaurants. Une voiture, une auto sont une rareté. Après la guerre, quand les rues du centre auront retrouvé leur intense mouvement du temps normal, nous aurons un apprentissage à faire pour y circuler et nous garer des véhicules.

J'étais tantôt place Rogier et je revoyais en souvenir la physionomie des abords de la gare du Nord avant la guerre, surtout à cette époque de l'année, où l'on voyageait tant : quel méli-mélo serré de gens de toute espèce ; quel va-et-vient ; quel roulement de voitures, d'omnibus d'hôtels, d'autos ; quel trimballement de valises et de coffres ; que de cris, d'appels, de rires ; que de monde aux terrasses des cafés, dans les restaurants, aux balcons des hôtels! Maintenant, le terre-plein de la place Rogier, dont l'accès fut d'ailleurs interdit longtemps par les Allemands,

demeure quasi-vide ; il ne serait pas difficile de compter les passants ; plus personne qui attende, au pied de la façade de la gare, des voyageurs qui vont sortir ; on ne sort plus par là, on entre ; et on entre peu : de temps en temps un voyageur se glisse, comme furtivement, sous le porche, qui est gardé par quelques « landsturm » et « embelli » d'une guérite rouge, blanche et noire ; les Allemands ont aussi orné à leur façon le terreplein: non contents de convertir les deux «aubettes» de tramways en boutiques de librairie teutonnes, ils ont établi trois installations pour la vente de leurs journaux.

Dans la journée, c'est autour des Halles, boulevard Anspach, boulevard du Nord et rue Neuve que l'aspect de la rue a le moins changé. Autour de la Bourse, il y a peut-être, les après-midi de semaine, surtout le mercredi, resté « jour de Bourse », plus de monde qu'avant la guerre : les négociants, souvent improvisés, en denrées alimentaires et produits divers, les spéculateurs, accapareurs et mercantis de toute espèce, se livrent là en cohue à leurs trafics dans les cafés et sur les trottoirs. (2)

La place de la Monnaie a pris une physionomie plutôt triste ; elle est souillée par une rangée de baraquements installés le long de la façade de la Poste et où des Boches débitent des journaux et des publications de leur pays. Aussi y a-t-il toujours beaucoup de soldats allemands de

ce côté ; l'après-midi, ils se bousculent autour d'une dépêche qu'on affiche à l'extérieur de la Poste et qui reproduit dans son texte télégraphique original le dernier bulletin allemand publié à Berlin. Les jours d'événements, des Belges curieux se faufilent parmi les casques à pointes ; on en voit qui, crayon et carnet en main, copient le télégramme.

Le promeneur qui, après deux années de guerre, traverse des rues naguère très commerçantes, la rue de la Montagne, la rue d'Arenberg, la rue de Loxum et bien d'autres, peut noter un grand nombre de maisons de commerce fermées et qui, avec leurs volets clos, présentent au passant, au lieu du sourire d'un bel étalage, un visage mort.

Partout, d'ailleurs, des magasins ont cessé leurs affaires. Et combien qui les continuent sans profit ou à peu près!

Comment s'étonner, après cela, qu'avant même l'allumage des réverbères, la plupart des commerçants ferment boutique, tandis que, les passants s'empressent de rentrer chez eux ? Il y a, dirait-on, une hâte générale de quitter le public et la rue, d'aller se calfeutrer dans l'intimité de la vie de famille, où l'on échange ses impressions, ses tristesses, ses indignations librement, loin du regard et des oreilles des espions ... C'est alors très rapidement, d'un bout l'autre de la ville, le désert et la solitude dans l'obscurité.

Et le gouverneur de Bruxelles croit nous punir en nous défendant de sortir le soir !

Bien entendu, les Bruxellois réagissent, ne fûtce que pour narguer l'autorité contre toutes les interdictions ; ils ont cela dans le sang. Ce soir, beaucoup d'habitants de la zone non interdite de l'agglomération sont allés flâner aux confins de la zone interdite pour voir ce qui s'y passe. Des agents de la police locale doivent veiller à l'exécution de l'arrêté allemand. Le tram ne circule pas dans le réseau des « punis ». Porte de Flandre, des « non interdits » de Molenbeek sont chargés par la police allemande, qui est copieusement conspuée place de la Constitution.

En même temps qu'il faisait coller l'affiche reproduite ci-dessus, le commandant militaire de Bruxelles, le colonel von Soden, signifiait aux bourgmestres des communes de l'agglomération des instructions sur la conduite à tenir par la population et certaines mesures à prendre par les autorités communales en cas d'attaques aériennes. La circulation des tramways devra être interrompue immédiatement et, si c'est le soir, la ville devra être plongée dans une obscurité complète.

(1) Voir 17 et 18 septembre quelques conséquences de ces mesures.

Ce serait également intéressant de comparer avec ce que dit à cette même date, le 12 septembre, Charles TYTGAT dans *Journal d'un journaliste. Bruxelles sous la botte allemande* :

http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100

Voir aussi WHITLOCK, Brand: « Bank Abteilung et cambrioleurs de coffres-forts » (chapitre XXI de 1916) in La Belgique sous l'occupation allemande: mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles; (Paris; Berger-Levrault; 1922) pages 363-369:

http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WH ITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20AL LEMANDE%201916%20CHAPITRE%2021.pdf

(2, note qui n'est pas d'origine) Pour « les spéculateurs, accapareurs et mercantis de toute espèce », lisez « Zeep », texte de fiction de Roberto J. **Payró**, publié notamment dans **La Nación** de Buenos Aires, le 14/03/1920 :

http://idesetautres.be/upload/PAYRO%20ZEEP%20FR.pdf